

Monica Simonet-Diem
Chemin de Milavy 2
1806 St.-Légier-La Chiésaz

Office fédéral de l'aviation Civile
DETEC
Opérations aériennes hélicoptères
Palais fédéral nord
Kochergasse 10

3003 Berne

St.-Légier, 18 mars 2015

Concerne : Terrain d'atterrissage en campagne à St.-Légier-La Chiésaz

Madame, Monsieur,

Suite à un ballet d'hélicoptères la nuit du dimanche 1er au lundi 2 mars à St.-Légier-La Chiésaz, j'aimerais vous poser quelques questions. Mais d'abord le récit des événements :

Après le passage à basse altitude d'un ou de plusieurs hélicoptères aux environs de minuit, un autre vol d'hélicoptère m'a réveillée avant 06h le matin. Je me suis alors levée pour voir ce qui se passait et j'ai vu un gros engin à très basse altitude dans le brouillard proche de la maison dans laquelle j'habite. Inquiète, j'ai téléphoné à Police Riviera pour obtenir des informations. L'agent m'a répondu sèchement qu'il s'agissait de transports en liaison avec des rencontres sur le nucléaire en Iran. Je me serais moins inquiétée si j'avais été informé que de tels vols étaient prévus avec des atterrissages au lieu-dit la Veyre-Derrey.

Ayant travaillé de longues années chez Skyguide dans le domaine « Incident investigations » et 4 ans et demi pour l'OFAC en tant qu'Airprox-Office Switzerland, je vous serais reconnaissante de répondre aux questions suivantes :

- Des atterrissages et décollages sur un terrain en campagne, liés à des conférences internationales peuvent-ils avoir lieu à n'importe quelle heure, aussi pendant la nuit ?
- Qui est prévenu, lorsque de telles activités sont planifiées ? Le propriétaire du terrain en question ? Les autorités de St.-Légier ? Si oui, combien de temps à l'avance ?
- Les autorités d'une commune peuvent-elles s'opposer à ce que de tels mouvements aient lieu sur une parcelle de leur territoire si les nuisances ou les risques sont considérés comme excessifs ?
- Comment ce terrain a-t-il été choisi, par qui, et est-il enregistré à l'OFAC ?
- Pour quelle catégorie de vol peut-on demander une autorisation d'atterrissage sur ce terrain ?

